



## RÉPUBLIQUE DU BURUNDI

### MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET DU BUGDET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE « MFBEN »

#### Avis Spécifique d'Appel d'Offres (AA0)

#### (Processus à Une Enveloppe)

Pays : BURUNDI

Nom du Projet : Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique

Appel d'Offres No : BI-ADB-510691-GO-RFB

Titre du Marché : BI-ADB-510691-GO-RFB- Acquisition des équipements informatiques et internet starlink pour l'implémentation du registre des suretés mobilières (en deux lots).

Prêt/Crédit/don No : DON IDA-E-2650-BI

Emis : le 02-02-2026.

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un financement sous forme de Don de la Banque mondiale d'un montant équivalant à 100 000 000 USD pour financer le coût du Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique « PRETE » et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'**Acquisition des équipements informatiques et internet starlink pour l'implémentation du registre des suretés mobilières**.
2. L'Unité de Gestion du PRETE sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer **des équipements informatiques et internet starlink pour l'implémentation du registre des suretés mobilières**. La livraison se fera au siège Projet PRETE pour les équipements informatiques, tandis que pour l'internet starlink, elle se fera sur cinq (5) sites dont 4 à l'intérieur au niveau des chef-lieu des provinces dans les Cours d'Appel et un (1) au niveau du Tribunal de Commerce à Bujumbura, dans un délai de quatre (04) mois. Les soumissionnaires intéressés et éligibles doivent justifier les exigences suivantes : Pour le LOT 1 : (i) une expérience spécifique d'au moins deux (02) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années dont un marché a une valeur minimale d'au moins 700 000 000 FBU au cours de l'une quelconque des cinq (05) dernières années et (ii) une capacité d'autofinancement délivré par une banque d'un montant de 650 000 000 FBU. Pour le LOT n°2 : (i) une expérience spécifique d'au moins deux (02) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années dont un marché a une valeur minimale d'au moins 23 000 000 FBU au cours de l'une quelconque des cinq (05) dernières années, et (ii) une capacité d'autofinancement délivré par une banque d'un

**montant de 20 000 000 FBU. Le contenu des deux lots et le détail sont fournis dans le Dossier d'appel d'offres, Section VII.**

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence nationale (AON) tel que défini dans le « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement* » de la Banque mondiale *Edition de Septembre 2023* », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de gestion du PRETE et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 8 heures à 12 heures 30 min et de 14 heures à 17 heures les jours ouvrables de lundi à Vendredi à l'adresse mentionnée ci-dessous.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en *Français* à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement non remboursable de **Cent Mille Francs Burundais (BIF)**. La méthode de paiement de la moitié sera un dépôt direct de **50 000 BIF** sur le compte N° **1101/001.03** (sous-compte de transit des recettes non fiscales) ouvert à la Banque de la République du BURUNDI (BRB) au nom de l'Office Burundais des Recettes et l'autre moitié de **50 000 BIF** sur le compte N° **03104582383** ouvert à la Banque de la République du BURUNDI (BRB) au nom du PRETE.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **03/03/2026 à 10 heures**. La soumission des offres **par voie électronique ne sera pas autorisée**. Les offres remises hors délais ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne désirant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous **le même jour à 10 heures 30 minutes**.

**NB :** Tout représentant d'un soumissionnaire qui ne serait pas le premier responsable de sa structure, ou le signataire de l'offre, devra présenter une procuration dûment signée par premier responsable de la structure ou du signataire de l'offre, le désignant pour participer à la séance d'ouverture et signer le procès-verbal d'ouverture.

7. Toutes les offres doivent comprendre « une Garantie de l'Offre » pour un montant de **13 000 000 FBU pour le LOT N°1 et de 1 500 000 FBU pour le lot n°2.** ; ou son équivalent dans une monnaie librement convertible conformément au modèle donné à la Section IV du DAO
8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.
9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est (sont) :

Nom de l'Agence d'exécution : **PRETE**

Adresse du bureau : **Avenue Inkondo, n°1, Immeuble La TULIPE, en face de l'Hôpital Militaire de KAMENGE**

Adresse électronique : **[bnzeyimana@prete.bi](mailto:bnzeyimana@prete.bi) avec copie obligatoire à [gnyiyongabo@prete.bi](mailto:gnyiyongabo@prete.bi) et [jcbigirindavyi@prete.bi](mailto:jcbigirindavyi@prete.bi)**

